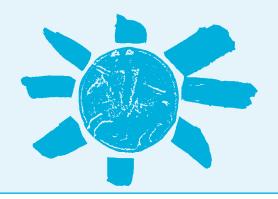
L'ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

20 décembre 2010 N° 81



LES AMIS
DU PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DE LA FORÊT
D'ORIENT

ÉDITORIAL

L'année 2010 qui se termine était l'année de la biodiversité, un terme un peu technique que beaucoup d'entre nous ont découvert!

La diversité, tout le monde connaît, il suffit de regarder les milliers de visages autour de nous.

La biodiversité, ça paraît plus scientifique! le terme est apparu dans les années 80 et plus particulièrement après la conférence sur l'environnement et le développement organisée par l'ONU en juin 92 à Rio de Janeiro.

Encore une histoire de papillons et de petites fleurs...! Pas seulement. Derrière ce terme, c'est tout simple-



ment la totalité du monde du vivant qui se cache, la vie dans sa diversité (des plus petites bactéries aux éléphants d'Afrique) mais surtout la vie dans les interactions qui lient les espèces entre elles et qui ont permis au monde de se construire.*

Des rapports mangeurs, mangés mais des rapports de coopération également entre les espèces, et qui conditionnent l'existence de la plus prestigieuse d'entre elles : homo sapiens.

C'est la biodiversité qui lui permet de respirer, de se nourrir, de s'habiller, de se soigner, de se chauffer...** depuis toujours. Notre rapport à la nature a considérablement évolué avec la civilisation mais nous en sommes toujours dépendants (imaginons une journée sans pétrole...).

La biodiversité apporte la vie et la mort qui va avec (virus, bactéries...).

Mais si les autres espèces ont su maintenir l'équilibre, l'homme, lui, a souvent provoqué des catastrophes par sa toute puissance (épuisement ou contamination des sols, pêche à outrance, urbanisation inconsidérée ne sont que des exemples...).

C'est peut être ce qu'il était utile de rappeler en marquant cette année : que l'homme n'est qu'un élément de cette biodiversité mais doté de conscience et que s'il a maltraité la nature, il a le devoir face aux générations futures de réparer et de limiter

SOMMAIRE

• Éditorialp. I
• Environnementp. 2-3
> Écologie à la tronçonneuse !p. 2
> Construire le Viaduc de Millaup. 2
> Vous avez dit ORAC ?p. 3
> À la base de toute notre viep. 3
• Patrimoinep. 4-5
> L'ours de mon Pèrep. 4-5
• Savez-vous que ?p. 6
• On a vup. 7
• Animationsp. 8

« Être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple. » Jacques Prévert « JOYEUSES FÊTES ET BONNE ANNÉE 2011 À TOUS NOS LECTEURS! »

ce qu'il peut des dégâts en cours..

Et d'agir où il passe, où il habite, où il vit... pour ajouter sa petite pierre à l'édifice de la responsabilité partagée.

Et que cette année soit le départ d'un changement dans les comportements et dans les priorités données même quand elles dérangent.

A.S.

ÉCOLOGIE À LA TRONÇONNEUSE!



LES SAULES TÊTARDS CONSTITUENT UN ÉLÉMENT TRADI-TIONNEL DES PAYSAGES CULTIVÉS. IL NE S'AGIT PAS D'UNE VARIÉTÉ PARTICULIÈRE DE SAULE MAIS D'UN MODE ANCIEN DE TAILLE DE L'ARBRE. LE QUALIFICATIF "TÊTARD" EST DONNÉ PAR ANALOGIE À LA LARVE DE LA GRENOUILLE OU DU CRAPAUD OUI A UNE GROSSE TÊTE ET UN PETIT CORPS.

Comment obtenir un saule têtard?

Cette forme est due à la coupe de la partie supérieure de l'arbre (étêtage ou écimage). Une première coupe, en hiver, provoque la croissance, au printemps suivant, des bourgeons situés à la périphérie basse de la partie étêtée. La cicatrisation des plaies liées à la coupe et le développement de nouvelles branches engendrent l'élargissement de la partie haute du tronc en un plateau globuleux couronné de rameaux de repousse. L'arbre devient ainsi têtard. Les coupes d'entretien à ras se réalisent par la suite tous les 3 à 10 ans. Dans notre région, humide, ce sont principalement des saules, le Saule blanc, mais d'autres essences peuvent également être taillées de la sorte comme le frêne ou le chêne par exemple.

Les saules têtards, des arbres multi-usages

Ce mode cultural ancien a un rôle pratique de maintien des berges, le long des petits cours d'eau (enchevêtrement des racines), assurant par ailleurs une production de bois aux usages multiples (chauffage, piquets de clôture, manches à outil, vannerie...). Cela permet d'éviter également que les branches cassent sous leur propre poids ou en cas de grands vents, endommageant l'arbre.

Outre les aspects esthétique, patrimonial, voire économique, les saules

Appel à nos lecteurs : signalez-nous les saules têtards que vous connaissez en indiquant leur emplacement et en joignant si possible une photo.

têtards présentent un intérêt écologique majeur. Entre autres, leur maintien près des cours d'eau permet une régulation naturelle et "gratuite" du régime des eaux et un moyen de lutte contre l'érosion des sols. Aussi, en vieillissant, les arbres deviennent creux, le cœur de l'arbre se décompose... surtout le saule au cœur mou facilement attaquable par les insectes et la pourriture. Des cavités sont ainsi créées offrant gîte ou couvert à de nombreux animaux cavernicoles comme la Chouette chevêche, les mésanges, divers petits mammifères comme le Lérot et les



chauves-souris, les insectes. De nombreux saules très anciens sont totalement creux au niveau du tronc. De l'humus s'accumule alors dans la cavité et il n'est pas rare de voir des plantes ou des arbustes au niveau de l'étêtage.

Pourquoi le Parc s'intéresse-t-il aux saules têtards?

Malgré les intérêts paysager, écologique, économique et patrimonial des saules têtards, ces derniers tendent à se raréfier faute d'entretien. Dans le cadre de la politique nationale "Trame verte et bleue" que le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient va impulser sur son territoire en 2011, la sauvegarde de ce patrimoine est essentielle. En effet, les alignements de saules têtards longeant les berges de cours d'eau, les prairies, les zones humides, constituent des corridors écologiques essentiels pour la biodiversité. Certains, plus isolés, feront office de refuges pour les espèces.

Ainsi, dès 2011, le Parc lance, en parallèle du programme "Trame verte et bleue", un projet de sensibilisation et de communication autour des saules têtards afin de redynamiser cette pratique culturale. Une fiche décrivant cette technique et des courtes séquences filmées de démonstration seront notamment réalisées et disponibles sur le site internet du Parc.

Caroline NAJEAN - Cellule Zones humides du PNRFO

Quelques liens pour plus d'informations

http://chti.gris.free.fr/page75.html
http://www.birdlife.ch/f/pdf/saulestetards.pdf
http://noctua.chez.com/page9.html
http://www.indrenature.net/agir/tetard.pdf
http://sarthe.lpo.fr/ressources%20site%20internet/GIFS/tetard.pdf

http://www.parc-opale.fr/bibliotheque/entretienmaraisGT.pdf

> Voir aussi article d'Albert WIECZOREK en page 2-3 de l'Escarboucle n°65 (décembre 2006)

*CONSTRUIRE LE VIADUC DE MILLAU : quelques mois... et deux milliards d'années

Le viaduc de Millau, célébré comme une merveille de l'ingéniosité humaine, illustre également le rôle du temps dans la formation des « services » fournis par la biodiversité. C'est en effet l'action des êtres vivants au cours de trois grandes périodes géologiques qui a produit les matières premières nécessaires à l'ouvrage :

• Il y a 2,3 milliards d'années, des algues bleues ont commencé à produire de l'oxygène au sein de l'océan primitif. Cet oxygène a oxydé le fer dissous et ces oxydes se sont déposés pour créer les gisements à l'origine de l'acier aujourd'hui.
• Il y a 300 millions d'années, c'est la biodiversité

végétale de l'époque Carbonifère qui, en captant le gaz carbonique, a produit l'essentiel de nos ressources en charbon. Il en est de même pour notre pétrole - qui date d'environ 100 millions d'années - et cette énergie a été abondamment utilisée pour construire le viaduc.

• Enfin, il y a 150 millions d'années, d'innombrables algues microscopiques à coque calcaire ont formé en s'accumulant les sédiments que l'on exploite aujourd'hui dans les carrières pour produire le ciment. S'il a été construit en quelques mois, le viaduc de Millau a donc bénéficié de millions d'années d'activité de la biodiversité.



(Photographie Y. Chopin, Credit photo Compagnie Eiffage Viaduc de Millau)

VOUS AVEZ DIT ORAC?



Non, il ne s'agit pas d'une nouvelle espèce introduite à l'Espace Faune de la Forêt d'Orient mais de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce reconduite par le Parc pour la période 2010-12, afin de soutenir l'artisanat et le commerce.

Pour cette nouvelle tranche de l'opération, le Parc bénéficie d'une dotation de 830 000 \in (actions individuelles et collectives) de l'État et de la Région.

Si vous avez un projet d'investissement (travaux d'extension, de modernisation, de sécurisation des locaux, de réfection de vitrine, l'achat de matériel, de véhicules ateliers, la reprise d'entreprise), n'hésitez pas à contacter le Parc dès maintenant afin de profiter de ce programme.

En sus des aides accordées, des actions collectives sont mises en place afin de dynamiser le commerce et l'artisanat local : diagnostics énergie, aménagement du point de vente, Sensibilisation/Information sur la création de site Internet, redynamisation des UCIA, Charte Qualité Accueil Commerce, création d'un guide promotionnel des artisans/commerçants du territoire...

Mais également des opérations d'information et de mise en avant, tels que ces deux événements qui se sont déroulés lors de la fête des 40 ans du Parc, les 16 et 17 octobre dernier :

Le Salon « Orienté Bois Energie » dédié aux métiers du bois (bois construction, bois énergie), à l'éco-construction et aux énergies renouvelables, ce salon a permis de valoriser les entreprises du territoire et de sensibiliser le grand public et les professionnels à ces enjeux devenus primordiaux. L'une des tables rondes organisées fût notamment l'occasion d'informer les professionnels du bâtiment sur l'importance



de se former à l'éco-

Le Jeu-concours Ecotrophée

Le Parc a remis le 16 octobre dernier, ses premiers Ecotrophées. L'occasion de mettre sur le devant de la scène, des entreprises

ayant mené une démarche exemplaire en terme de développement durable, et ainsi de créer un effet d'entrainement en incitant les entreprises du territoire à intégrer cette dynamique. Quatre catégories ont été distinguées avec pour chacune un ou plusieurs lauréats :

Le premier prix du respect de l'environnement a été remis à l'entreprise "Construction bois et nature" située à Courteranges et dirigée par David Serralunga, pour sa démarche globale de respect de l'environnement à toutes les étapes de fabrication de ses maisons en fuste. Un 2ème prix a été attribué à Capdéa, coopérative agricole d'Assencières pour avoir baissé de 40% ses émissions de CO2.

Le prix du développement local a été décerné à "Tourisme nature et patrimoine", le complexe hôtelier de Rouilly-Sacey géré par Christian Aubertin, pour sa démarche de développement de réseau avec les autres sites touristiques.

Le prix du renforcement du lien social a été remis à la ferme pédagogique de la Marque à Champ-sur-Barse dirigée par Claudette et Alain Figiel pour leur rôle pédagogique et la passion pour leur métier qu'ils transmettent aux enfants comme aux moins jeunes.

Le prix "coup de coeur" attribué à l'Earl (Exploitation agricole à responsabilité limitée) des Varennes à Brienne-la-Vieille et l'Eurl (Entreprise unique à responsabilité limitée) ETA Darnet à Maizières-les-Brienne, respectivement exploitation agricole et entreprise de travaux agricoles, qui sont, toutes deux, entrées dans la démarche ISO 14001 (norme internationale pour le respect de l'environnement).

Ce concours sera reconduit tous les 2 ans, avis aux amateurs!

Pour tout renseignement, contacter Sonia HACHARD 03 25 43 38 86 - Email : sonia.hachard@pnrfo.org

** À LA BASE DE TOUTE NOTRE VIE... LA BIODIVERSITÉ

L'air que nous respirons	La biodiversité est indispensable à l'équilibre de l'atmosphère (production d'oxygène par la photosynthèse, piégeage du carbone, filtrage des poussières)
L'eau que nous buvons	Les bactéries sont indispensables à l'épuration naturelle des eaux
La nourriture que nous mangeons	Tout, à part les sels minéraux et l'eau !
Les habits que nous portons	Coton, laine, cuir, soie, pétrole
Notre santé	Des milliers de plantes et d'animaux utilisés en médecine
L'énergie que nous consommons	Le pétrole, le charbon, le bois, la tourbe, les bouses de vache
Nos loisirs	La pêche, la chasse, la randonnée



Exemples extraits de « La biodiversité à travers des exemples », Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité, Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, 2007.

L'OURS DE

Moins d'enfants qu'autrefois croient encore au Père Noël. Ils sont aussi plus rares l'atelier d'Emile Thiennot de Piney a produit des milliers de jouets en tissus bourrés Ne dit-on pas qu'il aurait été le papa du premier ours



Carte commerciale de 1920, l'ours est articulé, mais en tissu molletonné gratté.

Mon village des années 1920

Piney est un petit village tranquille entre Brienne Troyes, Champagne pouilleuse et Champagne humide. Terre à moutons au nord, forêt et pâturages au sud. Dans les années 1920 la basse-cour fournit les œufs, la vache son lait et le cochon son lard. Tout existe et s'échange, le village est largement autonome. On cultive les légumes au jardin, le grain pour le pain vient du champ, un carré de vigne désaltère toute l'année. Le monde est agricole. Vaches allant au

pré, bœufs et chevaux tirant charrettes, araires et rouleaux, la guerre enfin finie, la vie s'écoule sereine.

En haut de la rue de la halle, un artisan vient de monter un atelier pas comme les autres. Fils de paysan, une pleurésie mal soignée l'a amené à trouver un métier en rapport avec sa santé. Il fabrique des poupées-chiffon, des ours en molleton rouge, des chiens en tissu bourré et des esquimaux, rose et bleu, à bonnet pointu. Des poupées chiffon avec des masques en carton, des poupées de salon aux grands yeux très bleus peints sur des faces en tissu, moulées au fer chaud, comme les chapeaux, et des poupées à tête en porcelaine, mains et pieds cousus au bout de leurs membres de tarlatane gonflée d'effiloché de coton.



Le personnel des années 1930, Emile et Georgette Thiennot à gauche, leur contremaître à droite. Les petites filles sont celles des ouvrières.

Le patron

J'ai vécu tout petit dans la boutique du père. Lui souvent à la scie, à découper les matelas de tissus : vingt-quatre épaisseurs en accordéon (la douzaine est l'unité de mesure) celle du dessus tracée des contours de ses patrons. Toujours en vareuse de drap, pantalon de coutil rayé gris, la casquette indissociable du

crâne, un cache-col qui protège sa gorge fragile - il vit avec un seul poumon depuis 1913 - un grand tablier bleu à poche kangourou qui contient ses marqueurs, une paire de grands ciseaux et son paquet de tabac gris qu'accompagne le cahier de feuilles à rouler ses cigarettes biscornues. Tout en entraînant le tracé de son matelas iusqu'au ruban tranchant de la scie, il veille sur son monde par-dessus ses lunettes à demi-verres, sans phrases inutiles, exhortant les plus lentes, calmant les plus volubiles, d'un geste, d'un mot, d'un regard... Il dit que la femme qui parle, sans excès, travaille tout



L'ours confident , peluche mohair, articulation « bouton », truffe et gueule brodées de coton à tricoter noir, yeux de bouton de bottine.

autant, tandis que la cadence de l'homme s'en ressent.

L'apprentissage

Héritier présumé – mes frères poursuivent des études d'hommes savants – j'y entre à quatorze ans, certificat scolaire en poche, en apprentissage de trois ans. On me donnera 10% du SMIG pour commencer, à 17 ans je gagnerai le SMIG complet! On a tout préparé pour mon arrivée. Comme pour celle des filles que leurs parents ont fait inscrire bien avant leur sortie d'école. On est en 1949, il y a encore beaucoup à reconstruire et beaucoup d'enfants qui naissent de l'après-guerre.

Et la Loi nous protège des patrons qui pourraient être moins humain que le nôtre : l'article 3 de la Loi du 2-11-1892, modifiée le 30-03-1900 et le 22-12-1911 leur interdit de nous faire travailler plus de 11 heures par jour, et seulement 6 jours par semaine. Plus encore, l'article 13 stipule que les « femmes, filles et enfants » ne peuvent être employés dans les établissements insalubres ou dangereux, où l'ouvrier est exposé à des manipulations ou à des émanations préjudiciables à sa santé, que sous les conditions spéciales déterminées par des réglementations d'administration publique. Il est même interdit « d'employer des enfants au dessous de 18 ans à faire tourner des appareils en sautant sur une pédale » (Décret du mai 1893, art.3).

Je commencerai par équiper des chiens et des chats de chariots montés sur roulettes, puis je fixerai les bras et jambes des ours. J'apprendrai à coudre les oreilles, planter les yeux, broder les griffes et truffes, puis ce sera les assemblages des puzzles de tissus sur la machine à coudre à pédale de ma mère, une vieille New-Home que ma fougue de jeune homme fait vibrer. La découpe des matelas, la préparation des commandes... C'est qu'il y en a des gestes à connaître pour apprendre. Et à savoir faire rapidement et sans défaut...

Les rembourreuses

Assises sur des chaises, les rembourreuses placent des mèches de frisons qu'elles enfilent dans les enveloppes de tissu qui se transforment en corps, têtes et membres de nounours. Les cheveux cachés par un foulard pour les protéger de la poussière, elles appuient l'outil, sorte de grand tournevis à large base, sur

MON PÈRE

à avoir un « nin-nin » confectionné par des jeunes filles de France. De 1919 à 1993, selon l'appellation d'époque, devenus les jouets en peluche après la seconde guerre. de France, quinze ans avant d'avoir été mon père...

leur ventre, protégé d'un cuir fixé par une ceinture. De part en part d'une table sous laquelle on a glissé la balle de fibre, elles sont sept qui tirent sur le frison et l'enfilent dans les peaux. La plus jeune n'a pas quatorze ans et l'aînée n'est pas encore mariée. Modeleuses, elles sculptent, de l'intérieur de l'enveloppe, la forme définitive. Long nez, front fuyant ou face renfrognée, l'ours des années 20 est unique. Embryons sans membres, chaque tête, chaque corps, et jusqu'aux jambes, lisses ou variqueuses, torses ou galbées, aux pieds beaux ou bots ou même... plats, chaque pièce est une création de l'ouvrière.

Les brodeuses

A une autre table, deux femmes plus âgées placent les oreilles et les yeux de boutons de bottine en une seule aiguillée. Elles brodent aussi les truffes, gueules et griffes en coton noir, sauf pour les chats qui le sont de rose. Ce sont elles qui confèrent à l'ours son expression finale : étonné ou béat, sympathique ou pas, souriant ou agressif, la position des oreilles, l'écartement des yeux et le dessin de la bouche définiront pour la vie son caractère et son humeur.

Le chirurgien reconstructeur

Mais il ne suffit pas de faire que l'ours entende et voie. Pour vivre, il lui faut aussi pouvoir tendre les bras et se déplacer jusqu'où son petit maître veut le voir aller. C'est pour le compléter qu'un homme en tablier de tonnelier, un cuir à la main droite, lui fixe bras et jambes. Equipé de deux pinces, l'une coupante et l'autre ronde, il boucle du fil d'acier doux dans lequel il enfile un bouton et qui traverse le bras, le corps, puis l'autre bras, avant de positionner le deuxième bouton et de faire la deuxième boucle.

Les domiciles

En plus de la douzaine d'ouvrières d'atelier, des « domiciles » assemblent les peaux de molleton sur leur machine à coudre, souvent « Singer » équipée de la même pédale que celle de ma mère. Chaque soir, entre 18 et 19 heures, elles défilent en animant la boutique des tout derniers potins du village.

Plus âgées qu'à l'atelier, vêtues de camaïeux de gris jusqu'au noir selon l'ancienneté de leur veuvage, un tablier protégeant la blouse qui protège la robe, elles rapportent dans un sac de jute le travail de la journée et repartent avec celui qu'elles feront le lendemain. D'autres domiciles rembourrent de sciures des petits chats que l'on équipe à la boutique d'un fil élastique muni d'une sonnaille et de trois pompons de couleurs. Celles-ci rapportent leur ouvrage dans une balle d'osier qui brinqueballe sur une brouette à la roue cerclée de fer qui crisse dans les cailloux des rues sans asphalte.

Reconnaissance

Pour se faire connaître, Emile Thiennot a exposé au Concours Lépine, en 1920. Titulaire cette année-là d'une médaille de bronze pour les jouets en tissus bourrés de sa fabrication, j'ai toujours vu son diplôme encadré accroché au dessus de la table qui lui servait de bureau. Sa carte commerciale et les en-têtes de ses papiers d'affaire le précisaient aussi. Au début, pour dire sa compétence et plus tard pour afficher son ancienneté.

C'était une de ces petites entreprises dont le patron n'était ni à responsabilité limitée ni carrément anonyme. Mon père l'a créée



Lours "Emile" a éte realise en 1992 sur un modele de 1920, pour le compte de collectionneurs. Une édition numérotée, limitée à 40 pièces : 10 en taille 30 cm, 10 en 35 cm, 10 en 40 cm et 10 en 45 cm

tout juste après une guerre sanglante, la guerre économique engendrée par la mondialisation y a mis un terme en 1994. En moyenne, une cinquantaine de personnes y ont été employées.

André Thiennot, Membre de la Société Académique de l'Aube



Le diplôme (médaille de bronze) du concours Lépine attribué à Emile Thiennot pour ses "jouets en tissus bourrés"

GAZ À EFFET DE SERRE: HALTE AUX IDÉES REÇUES! Mise en place d'un Plan Climat Territorial sur le territoire du Parc

Nous avons tendance à penser, en tant qu'habitants du Parc, territoire rural à l'environnement exceptionnel, que nous émettons peu de GES et sommes peu concernés par la question du changement climatique. Et pourtant, la moyenne d'émission par habitant est supérieure à la moyenne nationale et régionale : 14,6 teqCO2 (1) par habitant et par an contre respectivement 9 teqCO2 et 10 teqCO2. Comme sur tous les territoires ruraux, cela s'explique par un certain nombre de spécificités. Même si nous ne sommes pas directement responsables, cela nous donne aujourd'hui une bonne raison d'agir ensemble!

Bilan carbone : des causes diverses...

Cet apparent paradoxe révélé par les études menées dans le cadre du Plan climat (2) concerne en réalité nombre d'espaces ruraux (moyenne de 13,5 teqCO2). L'origine des émissions issues du PNR, a été chiffrée par secteurs : agriculture 31%, bâtiments 13%, industrie 28% et transports 28%. Les industries du bois et des produits minéraux sont les plus émettrices en raison de leur consommation en énergies fossiles. L'utilisation des engrais de synthèse et les émissions des machines expliquent la part prise par l'agriculture. Les déplacements routiers, souvent à courte distance (mobilité communale) représentent à eux seuls 32% des émissions dues aux transports (14,2 Km/j/habitant en moyenne). Enfin, les maisons individuelles (80% des logements), constituent la part la plus importante en termes d'émission et de consommation énergétique dans le secteur bâti.

... et des conséquences bien identifiées.

L'augmentation des émissions de gaz à effet de serre entraîne un réchauffement global de l'atmosphère planétaire. Les effets sur la fonte des glaces, la hausse du niveau des océans, les modifications climatiques sont désormais connus et mesurables. Quoiqu'éloigné des côtes et des espaces les plus exposés, le territoire du Parc n'en est pas moins vulnérable. La probabilité d'une hausse moyenne des températures annuelles, la fréquence de périodes de sécheresse plus longues auraient des conséquences sur la végétation et les rendements agricoles, des répercutions sur la gestion des eaux naturelles.

Les signes avant-coureurs en sont perceptibles : dates de vendanges plus précoces, modifications de l'aire de répartition de certains insectes. Le « front de présence de la chenille processionnaire du pin » a ainsi été retenu par le GIEC comme indicateur du changement climatique. Les effets sur la biodiversité et les écosystèmes font l'objet d'une attention toute particulière, et concernent directement les missions du Parc naturel régional.

Du global au local.

Des conférences internationales aux objectifs fixés par la France, chaque pays s'est engagé, avec plus ou moins de volontarisme, à une

La filière bois : une ressource durable

réduction de son impact sur le réchauffement atmosphérique. Le plan climat national 2004, modifié en 2006 envisage une réduction de trois quarts des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, soit une baisse de 3% par an. Les analyses et les objectifs sont déclinés au niveau des régions (Plan climat Champagne-Ardenne) et des échelons locaux. Le « Grenelle 2 » y inclut obligatoirement

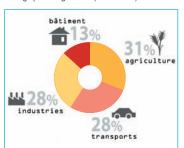
toute collectivité de plus de 50000 habitants. Vingt parcs régionaux, dont le PNRFO ont établi volontairement leurs diagnostics et leurs projets.

Au- de là d'une participation aux efforts nationaux, européens et internationaux, cet engagement local (Plan climat énergie territorial PCET) représente un projet de développement durable et de qualité de vie qui concerne tous les habitants. L'ensemble des acteurs du territoire a été associé à cette démarche notamment lors de trois « Forums climat » du

Les émissions de gaz a entet de serre par secucion a sun le territoire du PNRFO : source PNRFO Atlas du Plan Climat mois de mai au mois septembre



L'élevage est par exemple à l'origine de 6,3% des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire du Parc, mais le méthane é mis représente un potentiel important de production d'énergie pour les agriculteurs (méthanisation)



Champagne-Ardenne

2010. Collectivités, services de l'Etat, chambres consulaires, organisations professionnelles, associations ont été sollicités. Le 21 septembre dernier, le Comité syndical du Parc a validé la mise en œuvre de son Plan climat conformément à sa Charte Objectif 2020.

Quatre domaines d'action.

La concertation a permis de dégager quatre domaines d'actions :

- · Limitation de l'impact des comportements par la sensibilisation de chacun (ménages, administrations, professionnels), ce que le Plan appelle l'éco-responsabilité.
- · Amélioration de l'efficacité énergétique notamment en ce qui concerne le bâti. Incitation à la production et à l'utilisation locale d'énergies renouvelables dans le respect du territoire.
- Préservation de la qualité des espaces naturels (forêt, zones humides) qui jouent un rôle sensible dans la fixation des gaz à effet de serre (« puits de carbone »)
- · Réduction des rejets dus aux transports par l'encouragement à de « nouvelles mobilités » (transports en commun, solutions locales originales) Une programmation triennale a été établie détaillant les objectifs concrets en termes d'information, de diagnostics et d'accompagnement (3). Voici à titre d'exemple, quelques initiatives retenues :
- Diffuser un guide des éco-gestes à destination des habitants et organiser des « challenges des économies d'énergie » auprès des ménages et des écoles. Mettre en place des formations à destination des agents du Parc, des personnels communaux, des agriculteurs et entrepreneurs qui le souhaiteraient.
- · Réaliser des diagnostics énergétiques sur le patrimoine bâti des collectivités et incitations en direction des habitants et des exploitations agricoles.
- Accompagner la structuration d'une filière bois locale, la mise en place de services de transports intergénérationnels, de services de compostage collectifs...etc.

Réduire vos factures...

Bien souvent, l'évocation de la question climatique est associée à des perspectives négatives. L'enjeu planétaire est réel. Mais les propositions ici soumises aux acteurs économiques permettent d'améliorer l'efficacité donc la compétitivité des entreprises. L'information, la meilleure organisation des déplacements, l'amélioration des habitations et des bâtiments débouchent sur une baisse des charges. Dans écocitoyen, on peut aussi entendre citoyen économe. C'est bon pour la biosphère et pour notre budget!

Gérard Le Berre.

- (I) teqCO2 : tonne équivalent CO2. Une unité de mesure qui prend en compte l'ensemble des GES.
- (2) « Le plan climat énergie territorial. » constitue une participation locale aux efforts nationaux et internationaux de lutte contre le changement climatique.
- (3) Pour tous renseignements, il est possible de contacter M. Guillaume Astegiano, Chargé de mission Plan climat énergie territorial (coordonnées : guillaume.astegiano@pnrfo.org / Tél. 03 25 40 04 14)

JEAN MARIE PELT, INVITÉ DU PARC

Le quarantième anniversaire du Parc a donné lieu à diverses initiatives. L'une des plus remarquables fut la conférence donnée par Jean Marie Pelt sur le thème de la biodiversité. Président de l'Institut Européen d'écologie, chargé de nombreuses missions, Jean Marie Pelt allie compétence scientifique et engagement. Il est renommé pour son enseignement, ses interventions médiatiques, et la somme de ses publications est impressionnante (1). Le Parc Naturel de la Forêt d'Orient s'honorait donc de proposer à un auditoire nombreux une réflexion claire et approfondie sur ce qui constitue une de ses missions principales. Ce que Jean Marie Pelt soulignait dès son introduction saluant le rôle des territoires ayant su mériter ce label afin de réaliser à leur échelle «... le monde tel qu'on voudrait qu'il soit... un laboratoire où s'élaborent de nouvelles relations avec la nature... »

Il ne saurait être question ici de résumer une conférence et un débat passionnants. Evoquer le foisonnement des espèces, leur diversité et leur capacité d'adaptation, c'est remettre l'homme à sa place. « Les espèces vivantes ne sont pas éternelles » et l'humanité non plus. Cependant, nous sommes responsables du maintien de la biodiversité. Les pratiques actuelles, le déboisement massif, le drainage des zones humides, les grands travaux de génie civil, les applications de la chimie concourent à des disparitions massives. Et Jean Marie Pelt d'illustrer son propos par une anecdote : de l'herbier qu'il avait constitué alors qu'il était étudiant en pharmacie en 1951, il n'a retrouvé aux mêmes lieux aucune des espèces alors recensées. L'homme n'est plus « ce jardinier de la terre », expression commune aux grands textes fondateurs des croyances antiques qu'il

L'abeille, la loutre, les espèces marines témoignent des déséquilibres dans « l'art de se manger les uns les autres » qui prévalait jadis et constitue au sens premier l'écologie : « étude des interactions entre les événements dont on ne soupçonne pas les liens ». Jean Marie Pelt a le talent et l'humour d'illustrer d'une page de Darwin ces interactions : la « fable » du bourdon

et du trèfle. (Origines des Espèces .C III. Marabout Université. p 84/85). Ses recherches et préoccupations personnelles l'ont conduit néanmoins à corriger les dérives trop connues du principe de « sélection naturelle ». La nature offre aussi des exemples de coopérations réussies, le sol étant « un réservoir de nourriture partagée » pour les plantes associées aux champignons par exemple. L'altruisme de geais célibataires au sein d'une espèce monogame et fidèle en principe, offre bien des sujets de méditation. Certes, la démarche éthologique illustrée en son temps par Konrad Lorenz (« Il parlait avec les mammifères, les oiseaux et les poissons » Flammarion. Paris. 1968) a pu prêter à controverse. Jean Marie Pelt y voit surtout l'illustration d'un nécessaire « mutualisme », fondement des valeurs humanistes de responsabilité et de solidarité. Intime de Robert Schuman (« son second grand-père » dont il a rédigé la biographie), Jean Marie Pelt aime à rappeler la devise de l'Europe «Unis dans la diversité ».

Au sein d'une nature parfois cruelle et inhospitalière, l'homme se doit de ne pas aggraver les déséquilibres. Bonté et beauté sont des mots ignorés des médias « Aucune chance d'y voir la vie d'un grand sage, d'un grand savant, d'un grand saint.... Où sont passées les valeurs ? ». Poser la question est une façon d'y répondre hélas. Les interventions de l'auditoire révélaient des préoccupations communes.

De l'effacement des langues locales ou anciennes - de 6000 environ actuellement à 2000 dans vingt ans selon l'UNESCO. (2) - au sort des abeilles, Jean Marie Pelt va de convictions personnelles en analyses objectives. Son intérêt connu pour le chamanisme et les cultures traditionnelles peuvent susciter le débat. La qualité de l'argumentation et des références invitent quoiqu'il en soit à l'étude et à l'action. Son ami Théodore Monod prophétisait dit-il, la disparition des hommes avant 2100. Il reste peu de temps.

Gérard Le Berre.





- (1) Pour une biographie: http://www.la-croix.com/article/index.jsp?docId=2371062&rubId=4076 Bibliographie: http://www.chaalis.fr/nouvelle4.htm
- (2) Courrier international. N° 486. Février 2000 et « Cause toujours » : Hors série Mars avril mai 2003

ACTUALITÉS DU PARC

Le livret pédagogique du Parc est là ! Nous demandions sa réalisation depuis de nombreuses années, c'est maintenant chose faite et bien sûr nous avons été heureux de participer activement à sa conception. Blanche, petite fille de notre



temps et Thibault petit chevalier du Moyen Âge vous découvrir feront toutes les facettes et les évolutions de notre territoire au cours de leur promenade. Le livret va être distribué gratuitement à toutes les écoles du département et sera également en vente à l'Office de tourisme du Parc. Bravo au Parc (et à Caroline Najean chargée de la

réalisation) pour avoir mené ce projet à son terme, merci à l'agence de l'eau d'avoir permis son financement et félicitations également à Fabrice Bécard pour la qualité de ses illustrations! « M' ton Parc avec Blanche et Thibault, voyage au cœur du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient »,

Autre document indispensable très attendu, le Guide architectural et paysager du Parc naturel régional de la Forêt



d'Orient vient de paraître... Il s'agit d'un ouvrage de sensibilisation et de conseils à l'architecture rurale traditionnelle qui s'adresse en priorité aux habitants du Parc mais plus largement à toute personne impliquée dans le processus de construction et de

restauration d'un édifice : maîtres d'œuvre, architectes, artisans du bâtiment.... Il s'articule en 3 volets : sensibilisation, recommandations et techniques. Il prend en compte la diversité des matériaux utilisés sur le territoire pour envisager une multitude de situations possibles avec des conseils avisés. Il est téléchargeable sur le site internet du Parc (http://www.pnrfo.org/fr) en page d'accueil, et consultable auprès de la mairie de votre commune ou à l'Office de tourisme Intercommunal des Grands Lacs à la Maison du Parc.

CA NOUS CONCERNE...

Centre d'enfouissement technique de Montreuilsur-Barse

Conformément aux engagements pris, l'AAP a déposé récemment un recours au tribunal administratif pour demander l'annulation de l'arrêté du 28 janvier 2010 pris par M. le Préfet de l'Aube, augmentant l'exploitation du site et permettant l'accueil temporaire de terres polluées aux hydrocarbures. Le recours se fonde sur plusieurs irrégularités, sur le fait qu'il ne répond à aucun intérêt public avéré (le PEDMA ne le demande pas), qu'il se situe dans un environnement remarquable et enfin que le projet augmente sensiblement les nuisances et pollutions existantes.

Modification de l'article 49 de la charte

(voir précédents de l'Escarboucle)

Le Président de la Région Champagne-Ardenne a adressé une demande d'explication au Préfet de Région au titre que « en modifiant unilatéralement le projet de charte qu'ils avaient voté, les administrations centrales compétentes, ont suscité chez les élus du terrain une légitime perplexité » et a précisé qu'il disposait d'un délai de deux mois pour faire connaître la position officielle du Conseil Régional.

Aire de grand passage à Thennelières

Les élus et les habitants ont découvert dans la presse le projet d'implantation d'une zone de grand passage (accueil de 80 caravanes gens du voyage) à Thennelières.

On peut s'étonner du choix fait de ce village, entrée du Parc naturel de la Forêt d'Orient. On peut également s'étonner de l'absence complète de concertation alors que les signataires de la charte (dont l'Etat) se sont engagés à informer le Parc avant tout projet se situant sur son territoire. Nous reviendrons prochainement sur ce sujet.

RANDONNÉES

Samedi 15 janvier Randonnée autour de La Rothière (promenade des Merisiers)

RDV à 13h30 à la zone de loisirs de La Rothière (allée des Tilleuls) Gratuit pour les adhérents.

2 € pour les non adhérents

Samedi 19 février Randonnée autour de Lesmont (promenade des Libellules)

> RDV à 13h30 sous la halle Gratuit pour les adhérents. 2 € pour les non adhérents

Dimanche 20 mars 33^{ème} Brevet Pédestre du Parc au départ de Rouilly-Sacey

4 circuits : 10, 14 et 23 km et 1 circuit de 4,5 km accessible aux personnes à mobilité réduite.

RDV à partir de 9h salle des fêtes de Rouilly-Sacey

- Adultes : 4 €
- Étudiants, licenciés FFRP ; adhérents Amis du Parc : 3 €
- Gratuit pour les moins de 12 ans

Solidarité ordinaire...









ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire de l'association aura lieu le vendredi 4 mars à 17h30 à la Maison des Lacs. Elle sera suivie à 20h d'une conférence-débat dont le thème vous sera communiqué très prochainement.

ERRATUM

Vous aurez peut-être reconnu les œuvres de deux photographes et plus sûrement aurezvous remarqué que deux photos dans notre précédent numéro (n°80, automne 2010) n'étaient pas identifiées par le nom de leur auteur...

C'est qu'aveuglés par tant de charme nous n'avons plus vu les artistes qui se cachaient derrière, (la flatterie étant une technique éprouvée pour faire oublier sa propre faute !). Il s'agissait donc :

- > En page I d'un cliché de Pierre Garraud
- > Et en page 6 d'une prise de vue de David Lasneret

Toutes nos excuses à ces précieux collaborateurs!

CINÉMA À MONTIERAMEY

Mardi 25 janvier à 20h30

Potiche

film de François Ozon avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu...



Adultes : 6 € / Enfants : 3,50 € Salle des fêtes

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2011

Nom _____ Prénom _____ Adresse ____ Localité ____ Téléphone ____ E-mail _____

Adhésion individuelle : 14 € Abonnement Escarboucle seul : 14 € Adhésion individuelle + abonnement : 21 € Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc" et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : http://amis-parc-foret-orient.fr

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre
Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch,
A. Wieczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery,
JP Voulminot, G. Labille, A. Thiennot, K. Lardaux.
Crédit photographique : Association des Amis du Parc
et PNRFO
Septembre 2010 - ISNN 0999-4998

Septembre 2010 - ISNN 0999-4998
D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.
Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE Imprimé sur papier recyclé 100 %.
Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.
© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005 Marque déposée.



